

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Comité Syndical du 20 février 2026



UDSIS

*Grandir de toutes
nos forces*

CREIXER AMB TOTA LA FORÇA

CONTEXTE

Le contexte International et national

- Inflation persistante
- Croissance atone
- Instabilité climatique
- Crise de la dette nationale
- Instabilité budgétaire et politique

Priorités pour l'UDSIS :

- Maîtriser des coûts de fonctionnement et de production
- Diversifier ses recettes
- Reconstituer son fonds de roulement et sa trésorerie (autofinancement)
- Accomplir sa mission de service public de la manière la plus optimale

- Optimiser la gestion des 2 pôles Restauration collective et Sports & Loisirs
- Préserver les excédents bruts (hors frais de siège) de l'activité restauration collective et maintenir sa compétitivité
- Réduire le déficit des centres en optimisant les dépenses et en explorant de nouvelles pistes de recettes / évolution de l'offre
- Valoriser les outils de communication créés à partir de 2019 pour fidéliser nos adhérents et valoriser nos activités

CONTEXTE Volet RESTAURATION



**2 unités de production :
MILLAS I & MILLAS 2**

Logiciel *Datameal online*

- Meilleure gestion des approvisionnements
- Suivi plus régulier des stocks
- Grammage mieux adapté

2,55 euros TTC

Malgré la fluctuation des coûts des denrées, le coût par repas a pu être maintenu.

Loi EGalim

On tend vers...

- 50% de produits SIQO
- 30% de BIO

Avec **16%** de production départementale

LAIT ET FRUITS A L'ECOLE

France Agrimer
178 000 euros ont été obtenus

Nombre de repas produits : 2 321 721 (baisse de 3,14% certainement due à la pyramide des âges)

- Crèches : 51 163 repas (- 10,83 %)
- Maternelles et élémentaires : 1 351 765 repas (- 2,77 %)
- Centres aérés : 175 281 repas (- 4,69 %)
- Collèges : 634 340 repas (- 5,15 %)
- IDEA* (hors MNA) : 49 528 repas
- MNA* (FAST Hotel) : 43 535 repas (- 32,25 %)
- Autres : 16 109 repas (- 35,32 %)

*Cette année 2025 a été marquée par la livraison de repas à plusieurs sites IDEA (en 2024, n'était livré que la Fast Hotel). Le déploiement total sur l'ensemble des sites IDEA se fera au 1er janvier 2026.

Résultat du Pôle Restauration : 560 000 euros (hors pondération des frais de siège)

Entre 2022 et 2023, le syndicat a fait face à **une hausse de charges sans précédent** (40% sur l'énergie, 25 % sur la denrée alimentaire et 15% de plus sur la masse salariale), jouant pleinement son rôle d'**amortisseur social et financier** pour ses adhérents.

Le dispositif étatique « filet inflation » a permis d'atténuer cette augmentation cumulée sur ces deux exercices, apportant une **recette de 1 167 400 euros**.

En 2024, la fin de cette recette, combinée à des difficultés environnementales, économiques et sociétales, a accentué les tensions budgétaires :

- **Sécheresse** et présence de **cyanobactérie** impactant la base nautique de la Raho
- **Baisse des crédits généralisée** pour les collectivités territoriales et réduction voire suppressions des lignes dédiées aux sorties scolaires, extra-scolaires et périscolaires
- Envolée des **coût des transports**, représentant un frein significatif à l'accès aux centres.

CONTEXTE Volet SPORTS & LOISIRS

Les CENTRES de MONTAGNE

- Les centres de montagne sont restés structurellement déficitaires avec un déficit prévisionnel de 351 000 euros, malgré les premières mesures de rationalisation engagées.
- La mise en veille du centre du Puigmal au 1er avril 2025 s'inscrit dans une logique de recentrage de l'activité. Les agents ont été redéployés vers le centre des Angles ou mutés. Le centre du Puigmal génère encore un déficit résiduel de 90 000 euros en 2025.
- Le recentrage des réservations sur le Chalet des Angles a permis d'optimiser l'utilisation des capacités existantes et de limiter le déficit de fonctionnement à 261 000 euros.

Perspectives et points d'attention pour le débat budgétaire :

- Poursuite des actions de rationalisation de l'offre et des coûts de fonctionnement
- Optimisation de la soutenabilité financière à moyen terme du Chalet des Angles



CONTEXTE Volet SPORTS & LOISIRS

Le CENTRE EQUESTRE : Evolution du mode de gestion et impact financier

- Signature d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) avec l'U.C.P.A., au 1er septembre 2025.
- Important travail d'accompagnement en matière de ressources humaines, afin de proposer à chaque agent concerné un poste en adéquation avec ses compétences. La majorité des agents a ainsi été réaffectée au pôle restauration, au Département et en communes.
- L'annonce anticipée du changement de mode de gestion dès avril 2025 a entraîné une baisse des recettes sur la période de mai à août 2025. Le déficit du centre équestre s'avère supérieur aux prévisions initiales et s'établit à 453 000 euros pour 2025.



CONTEXTE Volet **SPORTS & LOISIRS**

BASES NAUTIQUES : Une année de transition sans activité

- La base de l'étang de la Salanque n'a pas pu être exploitée (réglementation trop contraignante)
- La **base de la Raho** est engagée dans une réflexion d'adaptation de son offre aux évolutions des usages et des attentes du public.

Plusieurs **projets** ont été étudiés, avec un déploiement envisagé dès début 2026, notamment :

- Une **offre Seniors**, incluant activité physique - repas - ateliers de prévention
- Une **offre de voile** pour les jeunes publics avec des prestataires (offre financièrement équilibrée).
- Une **offre multi-activités**, proposée sur site et en intervention directe dans les écoles et centres de loisirs.

Le déficit des bases nautiques s'élève à 229 000 euros pour l'année 2025.



CONTEXTE

Rationalisation des fonctions support du SIEGE

- À la suite des fermetures des centres et des évolutions de modes de gestion, il a été décidé de fermer la centrale de réservation. Les agents concernés ont été mutés.
- Pour l'année 2025, les frais de siège s'élèvent à 1 030 000 euros.

Ces charges de structure sont imputées à hauteur de :

- 90 % au pôle restauration,
- 10 % au pôle sport et loisirs.

CONTEXTE **Les ENJEUX**

- Restaurer des équilibres financiers et une capacité d'autofinancement
- Comment rester compétitif sur la mission restauration, malgré un contexte de concurrence agressive ?
- Comment poursuivre la politique d'éducation populaire menée depuis 70 ans, avec un désengagement de l'Etat (diminution des financements alloués aux structures d'éducation populaire) et à quels moyens ?
- Comment financer de manière pérenne l'éducation populaire et son caractère social ?

- **Cotisation du Département : 800 000 euros**
- **Cotisations des communes, Comcom & SIS : 305 000 euros.**

Malgré un contexte de réorganisation importante, le **déficit global de la structure pour 2025 est ramené à 361 000 euros** contre **883 000 en 2024**, traduisant une amélioration significative de la trajectoire financière, tout en appelant à la poursuite des efforts de restructuration et d'orientation stratégique claire :

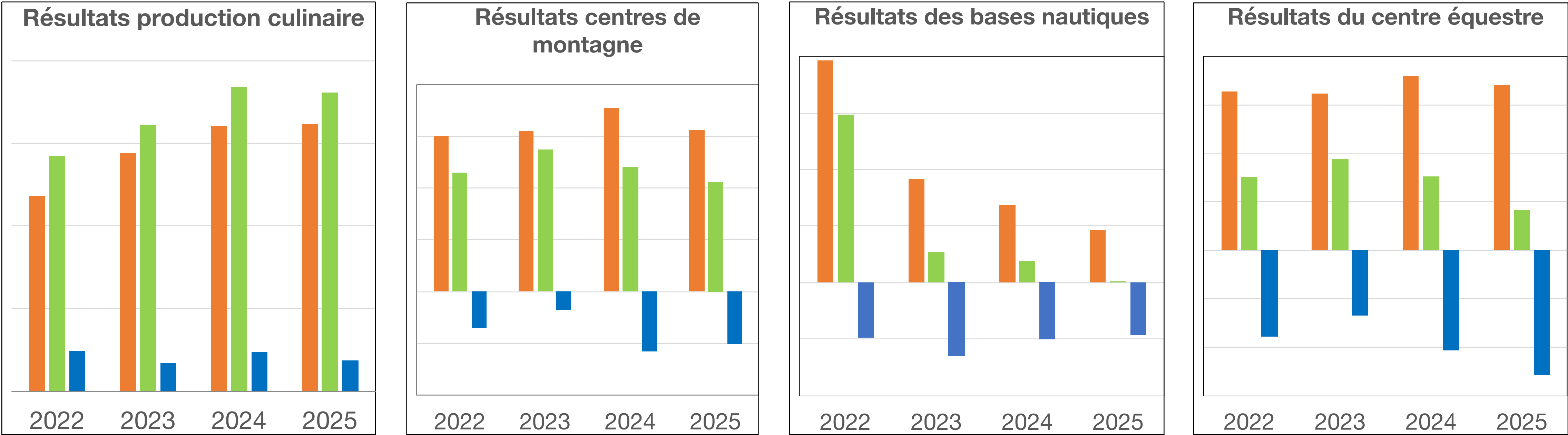
- Recentrage et optimisation du Pôle Restauration
- Objectif d'équilibre pour le Pôle Sports & Loisirs

Suite à l'augmentation de montant de la contribution des communes en fonction du nombre d'habitants en 2025, il n'est pas prévu d'augmentation en 2026.

CONTEXTE

Situation financière de la structure

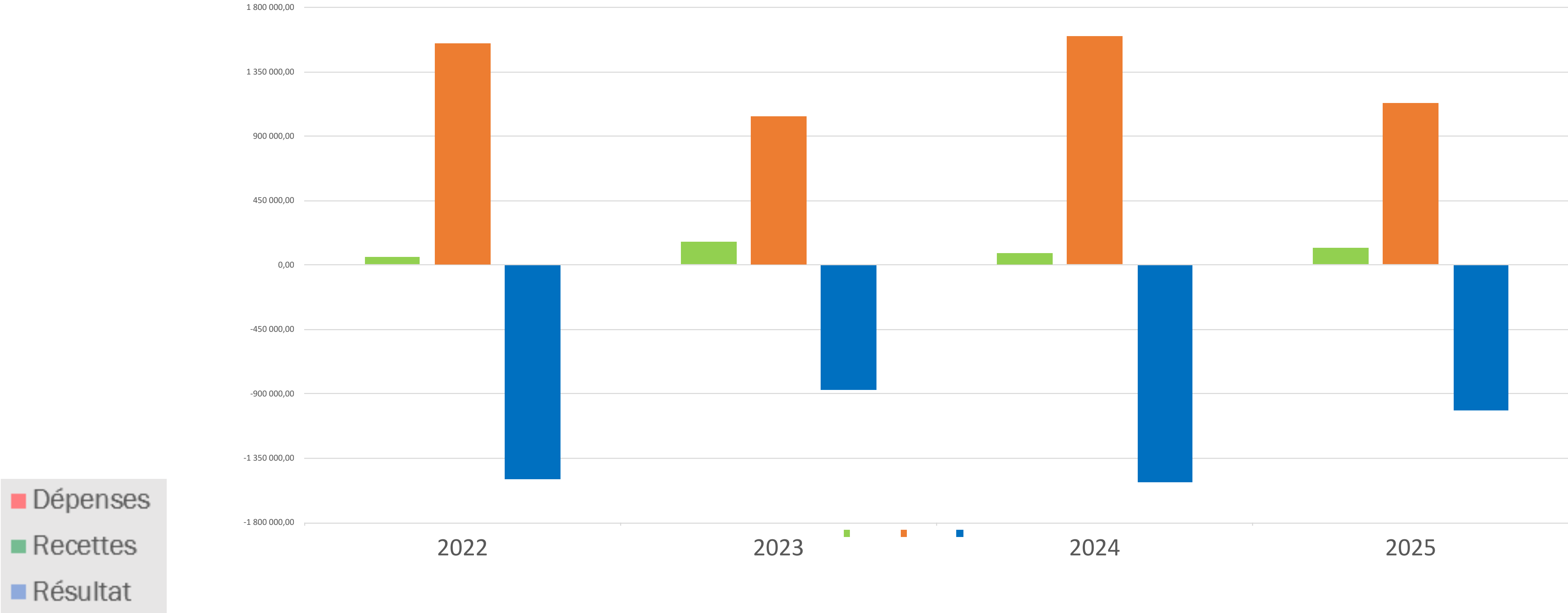
Résultat prévisionnel 2025 : Résultats par activité hors frais de siège



CONTEXTE

Situation financière de la structure

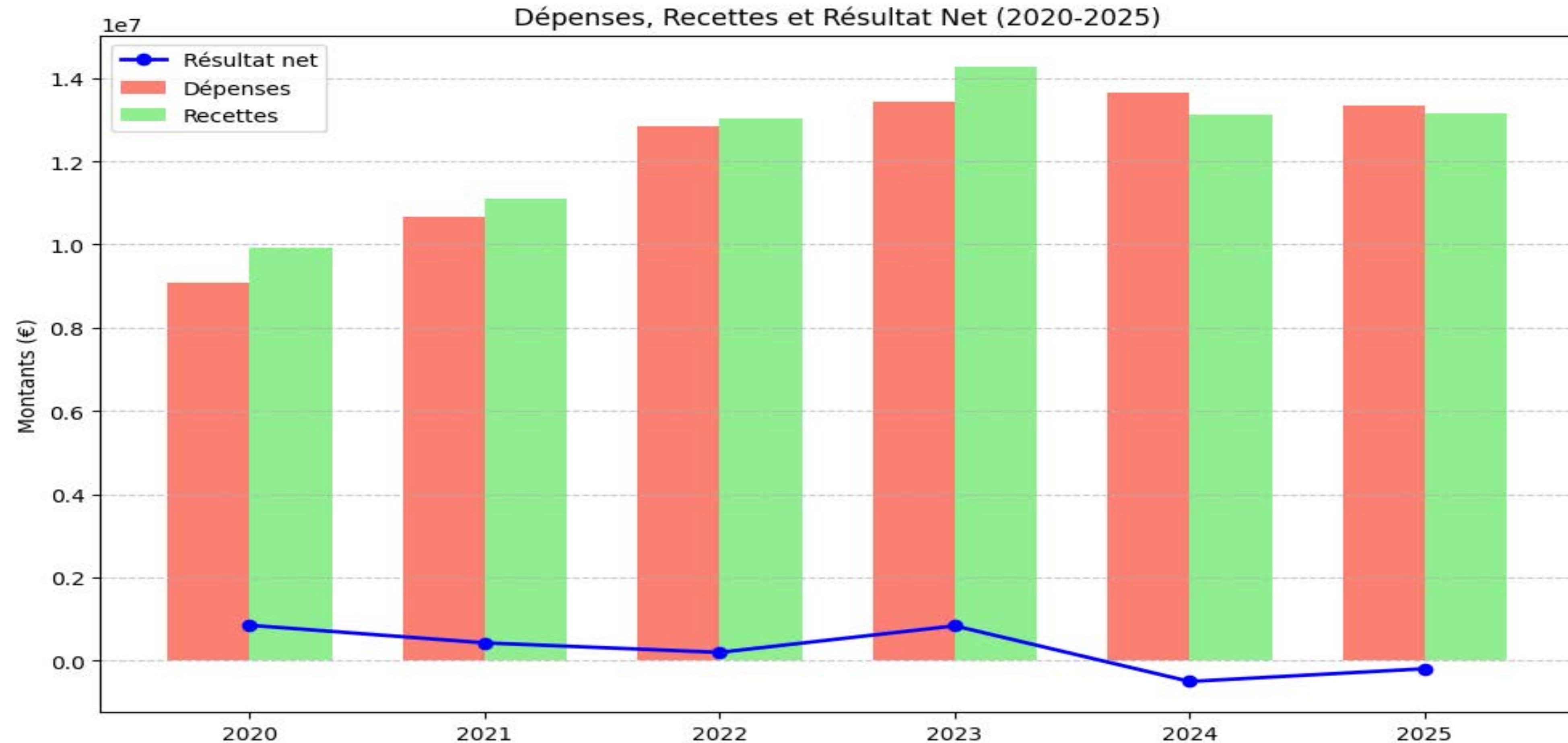
Résultat prévisionnel 2025 : Frais de siège



CONTEXTE

Situation financière de la structure

Epargne de gestion 2020-2025

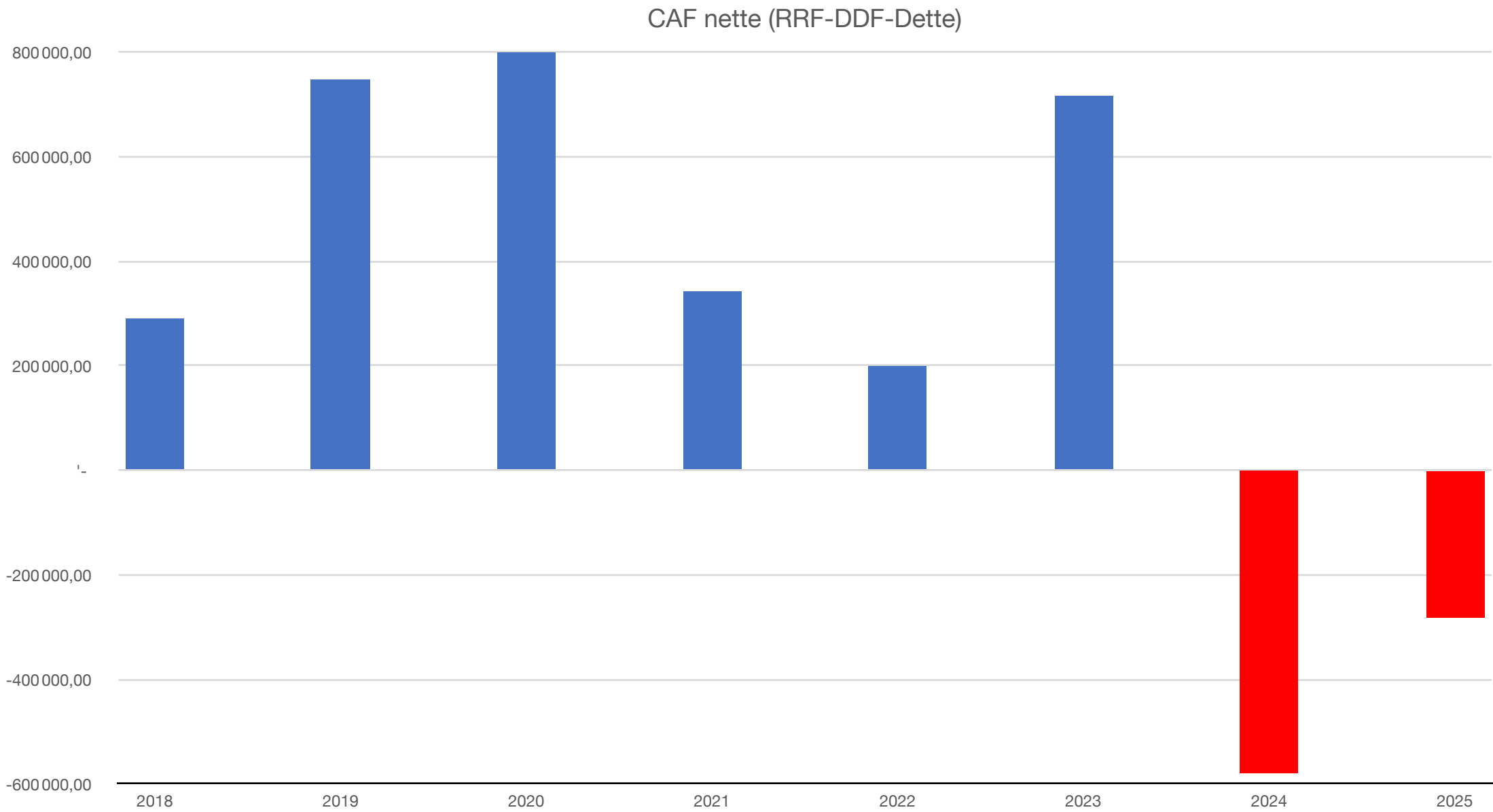
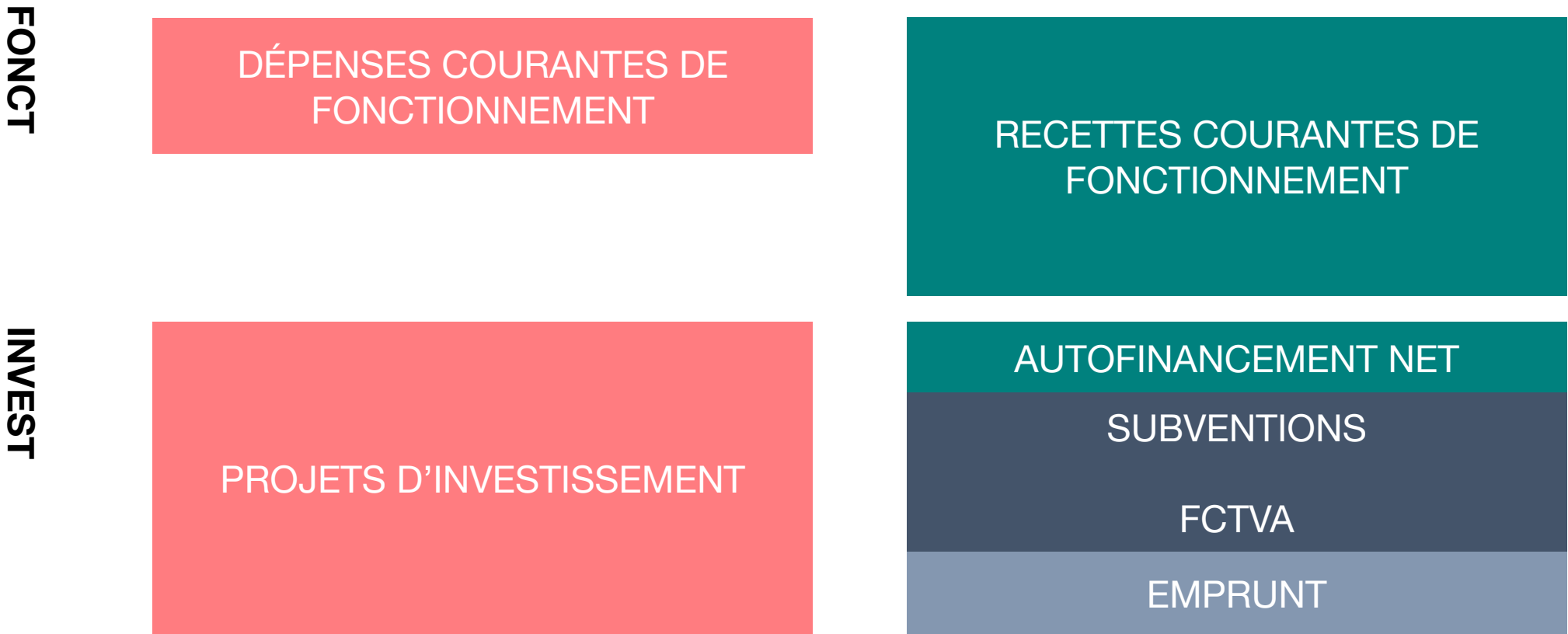


CONTEXTE

Situation financière de la structure

Restaurer notre capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute représente la capacité de la structure à générer des excédents, elle sert à financer le remboursement de la dette et une partie des investissements. La capacité d'autofinancement nette est la capacité d'autofinancement brute diminuée de l'annuité de l'emprunt.



CONTEXTE

Situation financière de la structure

Restaurer notre capacité d'autofinancement

Le plan de restauration des marges financières de l'UDSIS, engagé en 2025, a permis une **réduction globale des dépenses de fonctionnement de 500 000 euros (sur la masse salariale + Charges à caractère général en baisse de 82 000 euros pour un montant de 8 049 000 euros)**

Ces efforts doivent être **poursuivis et renforcés** afin de permettre à la structure de **retrouver durablement un équilibre financier stable**.

Nouveaux leviers identifiés pour 2026

- Poursuite des actions d'optimisation de la **gestion des cuisines**, afin de maintenir la qualité des repas tout en maîtrisant les coûts
- **Rationalisation des activités sportives et de loisirs**
- **Prospection de nouveaux publics et développement d'une nouvelle offre de services nécessairement à l'équilibres ou excédentaires**

CONTEXTE

Situation financière de la structure

Financement de l'UPC de Millas II

Coût opération : 13 200 000 euros

Subvention CD66 : 8 851 000 euros

Emprunt : 1 800 000 euros

FCTVA : 2 165 000 euros

Reste à charge : 384 000 euros

La participation financière des communes n'a pas été sollicitée sur le projet.



CONTEXTE

Ressources HUMAINES

- **Masse salariale** : 5 166 000 euros (38,75 % des dépenses de fonctionnement), en **baisse de 200 000 euros** par rapport à 2024.
- **Nombre d'agents** : **97,85 ETP** pour **110 agents** dont **84 titulaires de la FPT** et **16 contractuels**
- **Des effectifs âgés** : La tranche 55-59 ans constitue la cohorte la plus fournie tous sexes confondus, ce qui laisse prévoir, à moyen terme, un volume significatif de départs à la retraite.

Projection des départs à la retraite dans les trois prochaines années

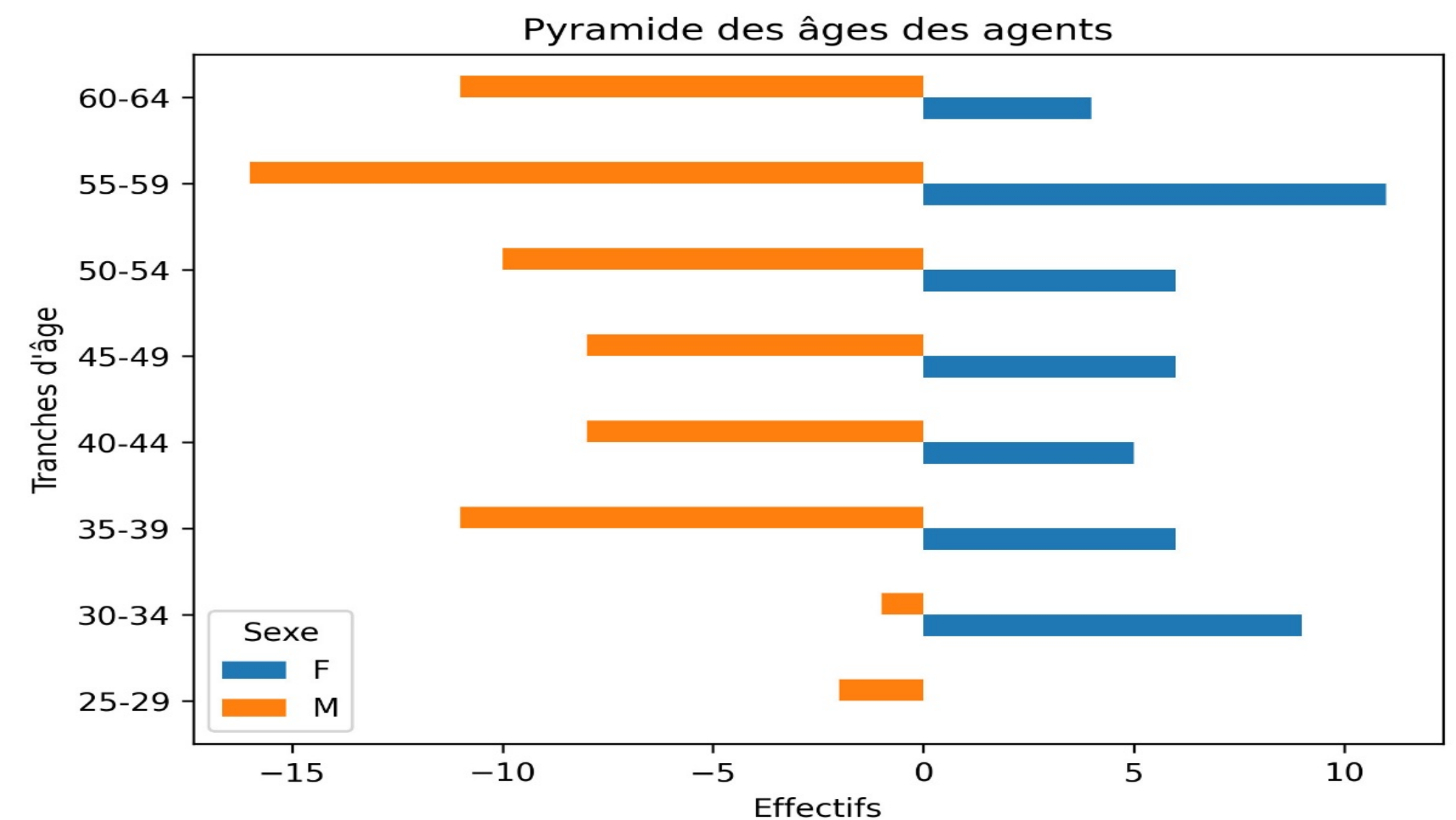
La projection est effectuée sur un horizon de trois ans et concerne les agents actuellement âgés de 61 ans et plus, soit **12 agents**.

■ Scénario bas : départs probables

Le scénario bas correspond aux départs les plus vraisemblables à court terme. Il prend en compte que tous les agents atteignant l'âge légal ne remplissent pas nécessairement toutes les conditions de durée d'assurance ou peuvent choisir de prolonger leur activité. Seuls sont retenus les agents ayant déjà atteint ou atteignant très prochainement l'âge légal, pour lesquels la probabilité de départ est élevée. Sur cette base, on estime que **6 à 8 agents** pourraient effectivement partir à la retraite dans les trois prochaines années. Ce scénario reflète une approche prudente.

■ Scénario haut : départs possibles

Le scénario haut considère l'ensemble des agents susceptibles d'atteindre l'âge légal de départ à la retraite au cours de la période, indépendamment de leurs choix individuels ou de leur situation de carrière. Il repose sur l'hypothèse maximale selon laquelle tous les agents concernés rempliraient les conditions de durée d'assurance et choisiraient de faire valoir leurs droits dès l'âge légal. Dans ce cas, **jusqu'à 12 agents** pourraient partir à la retraite d'ici trois ans.



CONTEXTE

Ressources HUMAINES

Les avantages en nature

En 2024, 3 agents de l'UDSIS. bénéficient de l'attribution de logements pour nécessité absolue de service :

1 agent de veille au
centre de
montagne
Les Angles

1 responsable
des centres de
montagne
Au Puigmal

1 agent au
centre équestre
de Saint-Cyprien

Le Temps de Travail

La durée de travail à l'U.D.S.I.S. est de **1 607 h/an**
soit 35h/semaine (délibération du **19/12/2019 n°3**)
en conformité avec la loi n°2019-828 du 6 aout 2019
de transformation de la Fonction Publique et au
Décret n°2000-815 du 25 aout 2000 relatif à
l'aménagement et à la réduction du temps de travail
dans la fonction publique territoriale

CONTEXTE

Ressources HUMAINES

Perspectives 2026 : Pour une maîtrise des dépenses du personnel

Les **dépenses de personnel** sont estimées à **4 873 000 euros** en 2026, contre **5 166 000 euros** en 2025, soit une **réduction de 293 000 euros**.

Cette variation tient compte de la **GVT** et de l'**augmentation du taux de la CNRACL de 3 %**, reconductible en 2027 et 2028.

Différentes actions ont été menées par le **service des ressources humaines** permettant le **redéploiement des agents du centre équestre au pôle restauration** ou leur mutation.

Un **appel d'offres** a été lancé auprès des entreprises « Intermédiaire » pour **maîtriser le coût des salariés indispensables** à la continuité du service, notamment en cas d'absence de plus de trois agents au **Pôle Restauration**.

Orientations Budgétaires

Perspectives 2026 : Pour une maîtrise des charges à caractère général

Evolution des prévisions de dépenses :

Dans un objectif de maîtrise et de redressement des équilibres financiers, il est envisagé une **révision à la baisse des prévisions de dépenses**, selon les orientations suivantes :

- Une **diminution de 10 % des charges à caractère général**, hors dépenses de denrées alimentaires ;
- Une **réduction de 8 % de la masse salariale**, rendue possible par les mesures d'optimisation de l'organisation et de gestion des effectifs.

Assurance du personnel :

À la suite de l'**appel d'offres lancé à la fin de l'année 2025**, et au regard de la **hausse significative des coûts des assurances du personnel constatée dans les offres reçues**, il a été décidé de **retenir l'offre de base, sans option complémentaire**, afin de contenir l'évolution des charges de fonctionnement.

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Prévisionnel 2026 dans la production

L'effectif annuel est ainsi estimé à 2 327 229 convives, similaire à 2025 :

Crèches : 41 580 repas sur 250 jours de production

Maternelles : 464 074 repas sur 138 jours de production

Elémentaires : 838 555 repas sur 138 jours de production

Centres aérés : 172 500 repas sur 107 jours de production

Collèges : 614 000 repas sur 138 jours de production

IDEA Crèches : 4 680 repas sur 365 jours de production

IDEA enfants et adultes : 93 240 repas sur 365 jours de production

IDEA MNA : 39 600 repas sur 365 jours de production

Autres (France Alzheimer) : 59 000 repas sur 365 jours de production

L'offre « portage à domicile » est en cours de déploiement, donc non chiffrée.

Son modèle économique est à l'équilibre.

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Maitrise des dépenses des coûts de production

En 2025, le coût moyen de la denrée alimentaire par repas a été stabilisé à **2,55 €**.

Pour l'année à venir, il est d'une impérieuse nécessité de **maintenir ce coût moyen à 2,55 € par repas**, malgré l'inflation annoncée sur certaines denrées.

Les nouveaux leviers déployés en 2025 grâce notamment au nouveau logiciel « datameal online » ont permis de réduire les coûts tout en agissant sur le maintien de la qualité et la lutte contre le gaspillage alimentaire : **grammages, surproduction et stocks**.

Le prix du repas inclut également toute une série de prestations :

- **Animations** au sein des écoles (Petits-Dej, gaspillage alimentaire, etc.)
- **Sensibilisation** des agents communaux pour les techniques de remise en température et de service
- **Coaching**
- **Aides** et conseils aux communes pour les mises aux normes et conformités
- **Aides à l'investissement aux communes** (remplacement de matériels en cuisines)
- Visite de la cuisine centrale et **mise à disposition de salles**

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Maitrise des dépenses des coûts de production : la décomposition du prix d'un repas (2025)

Nombre de repas	2 321 721,00	
Dépenses	Dépenses par catégorie pour la totalité des repas	Par catégorie de dépense par repas
Alimentation	5 915 003,79	2,55 €
Eau	23 137,55	0,01 €
Energie	258 186,11	0,11 €
Carburant	75 328,02	0,03 €
Barquette +Fim + diverses fournitures	916 633,76	0,39 €
Assurances	377 843,40	0,16 €
Autres dépenses	31 656,82	0,01 €
Salaires	2 831 015,03	1,22 €
amortissement	110 000,00	0,05 €
Frais de siège	800 000,00	0,34 €
Total des dépenses	10 516 341,93	4,88

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Projets développés

Aide à la mise aux normes des modalités de réchauffe (loi EGAlim) :

Nous lançons un **groupement de commandes pour l'achat de bacs inox** avec couvercle, afin de permettre à tous nos restaurants scolaires satellites de répondre aux exigences de la loi EGAlim.

Elargissement du coaching et intervention dans les écoles

Afin de permettre à l'ensemble de nos sites satellites de bénéficier de nos **offres gratuites** de coaching des agents de la restauration, ainsi que de nos actions de sensibilisation au bien manger et au bien bouger («éducation pédagogique au goût, etc...»), il est prévu de mobiliser du personnel du pôle plaine durant les périodes ne permettant pas l'exploitation de la base de la Raho.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

-  La Loi EGAlim ne permet pas de cuire et de réchauffer dans des barquettes plastique. En accord avec la loi, L'UDSIS produit 17 000 repas cuisinés dans des bacs inox.
-  Estimez vos besoins en bacs gastro : 3 composantes à réchauffer par repas (1 bac pour 17 en maternelle et 1 pour 9 en élémentaire).
-  Adhérez au groupement de commande de l'UDSIS pour l'achat de vos bacs. Un modèle de délibération et de convention vous sont transmis.
-  Accompagnement technique et sensibilisation pour vos agents, gratuitement avec nos équipes.
-  Votre matériel de remise en température est inadapté aux bacs inox ? L'UDSIS vous accompagne en investissement à hauteur de 80 %.

 04 68 86 68 23  contact@udsis.fr

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Politique tarifaire

Rappels de l'évolution des prix et des coûts entre 2020 et 2025

- Prix du repas UDSIS pour les écoles : de 3,80 à 4,48 euros (+17,89%)
- de l'énergie : de + 40 à + 60% pour l'électricité
- de la denrée alimentaire : + 25% à + 30%
- de la ressource humaine (FPT) : + 15 à + 20%

Evolution des prix de la restauration scolaire partout

- La Région : de 4,10 euros à 4,60 euros le ticket + sur tous les forfaits
- Le SymPM également...

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Politique tarifaire

Evolution des tarifs de la restauration scolaire

Avec les efforts de maîtrise des dépenses déjà engagés et afin de **maintenir une offre de restauration de qualité conforme aux exigences de la loi EGA**lim, il est proposé une **évolution des tarifs appliqués**.

Une **augmentation tarifaire de 0,21 € par repas** sera mise en œuvre correspondant à l'aide sur le prix d'achat des repas par le Département qui augmente de 10% dont 5,5% de TVA.

À ce montant s'ajoutera la **TVA applicable**, au taux de 5,5 %, reversé par nature à l'Etat.

Evolution des tarifs de la restauration collective

Les frais de gestion et de siège sont désormais intégrés dans le prix. L'objectif étant de produire des prestations à l'équilibre financier.

À cette évolution, s'ajoute la **TVA applicable** au taux de 10%, reversé par nature à l'Etat.

Ces nouveaux tarifs entreraient en vigueur à **compter du 1er avril 2026**.

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Evolution des prix de la restauration

Tarifs hors sites I.D.E.A.	01/01/2026 TTC	01/04/2026 TTC
Crèches 1 ^{er} âge	3,01 €	3,96 €
Crèches 2 ^{ème} âge	3,47 €	4,68 €
Option repas complet (1€ en sus)		
Goûters crèches 1 ^{er} âge	1,02 €	1,12 €
Goûters crèches 2 ^{ème} âge	1,43 €	1,72 €
Maternelles	4,32 €	4,78 €
Elémentaires	4,48 €	4,95 €
Collèges	4,68 €	5,16 €
Accueil de loisirs sans hébergement	4,76 €	5,24 €
Commensaux / adultes	7,14 €	7,75 € (TVA à 5,5 %)
		8,09 € (TVA à 10%)
Plat principal collèges/lycées	3,28 €	3,68 €
Lycées	4,76 €	5,24 € + frais de gestion
Tarifs spécifiques sites I.D.E.A	01/01/2026 TTC	01/04/2026 TTC
Crèches 1 ^{er} âge	3,37 €	3,71 €
Crèches 2 ^{ème} âge	4,75 €	5,23 €
I.D.E.A. (hors M.N.A et crèches)	5,06 €	6,49 €
I.D.E.A. M.N.A.	8,95 €	9,85 €

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

Evolution des prix Sports et Loisirs (voir Décision)

Au Chalet des Angles

- La fermeture du **Puigmal** permet d'améliorer le **taux de remplissage des Angles** et de **réduire les coûts de personnel** des agents du Pôle Montagne. Une **étude a été menée** afin de proposer une offre tarifaire **mieux adaptée aux besoins actuels**. Plusieurs options restent à l'étude et pourraient permettre une **optimisation maximale du taux de remplissage**, sans augmentation des **coûts salariaux** (offre de semaine de 3 jours).

Au site de La Raho,

- Pour les écoles, centres de loisirs et points jeunes :
 - La pratique de la **voile en groupe**, permettant de rentabiliser l'intervention d'un prestataire extérieur
 - La mise en place d'**activités multisports autour du lac**, encadrées par notre personnel et/ou des intervenants extérieurs
 - La possibilité pour nos **adhérents** de bénéficier, à **tarif réduit**, de l'intervention de nos agents dans les écoles, notamment pour la pratique sportive.
- Pour les seniors, développement d'une offre permettant aux associations, communes et CCAS de bénéficier de notre expertise et de nos activités adaptées à ce public.

Le centre Equestre :

- Participation aux frais de fonctionnement encadrée par notre AOT et la réglementation en vigueur.

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DEJA ENGAGÉS

En 2025, seront reportés au titre des **restes à réaliser de l'exercice 2024** :

Dépenses : 758 917,06 €

- 520 000 € pour la nouvelle cuisine centrale Millas II
- 21 257,10 € au titre des aides aux communes validées
- 217 659,96 € au titre de divers travaux et acquisitions

Recettes : 592 000,00 €

- 300 000 € de subvention pour la construction de Millas II
- 292 000 € de subvention du Département pour de l'investissement (pour les années 2023 et 2024)

Le **solde prévisionnel de la section d'investissement pour 2025** s'élève à **1 195 000 euros**, et se décompose de la manière suivante :

- **669 156 euros** correspondant au **résultat de l'exercice 2025**
- **526 028 euros** correspondant à l'**excédent reporté de l'exercice 2024**

Orientations Budgétaires

Projection financière 2026

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PROPOSÉS EN 2026

- **Aide aux communes : 30 000 euros**

- **Centre de montagne des Angles : 352 000 euros**

comprenant le projet de **chaudière bois + gaz**, bénéficiant des subventions suivantes :

ADEME : 109 000 euros

Département : 63 000 euros

Région : 45 000 euros

Plan de financement « bouclé » depuis 2024.

- **Cuisines centrales :**

- **Bacs à graisse – Millas 2 : 250 000 € euros**, avec une subvention du **Département à hauteur de 80 %**

- **Système de refroidissement – Millas 2 : 250 000 euros**, avec une subvention du **Département à hauteur de 80 %**

- **2 Chariots élévateurs** (un par cuisine centrale) : **14 000 euros**, avec une subvention du **Département à hauteur de 80 %**

(Vente du matériel nautique pour la part d'autofinancement : 150 000 euros)

Orientations Budgétaires

Autres Perspectives 2026

Evolution fiscale ?

- **Un rescrit fiscal** en cours pourrait entraîner un **assujettissement à la TVA + IS** pour le pôle restauration en 2026 ou 2027 (un premier recours amiable a été déposé).
- **Vers une comptabilité analytique**

Merci pour votre attention



UDSIS
Grandir de toutes
nos forces